

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Vinon sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation plénière

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
54	21 +	31
Total des voix : 102		

Etaient présents :

18 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) :

Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Jean-Paul GOLE** : Castellane ; **Alain BARALE** : Comps sur Artuby ; **Jean-Pierre BAUX** : Gréoux les bains ; **Annick BATTESTI** : La Bastide ; **Jacques BASTIAN** : La Martre ; **Michèle BIZOT GASTALDI** : La Palud sur Verdon ; **Hervé CHATARD** : La Verdrière ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Michel OPPOSITE** : Régusse ; **Maxime AUDIBERT** : Rougon ; **Patrick ROY** : Roumoules ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Laurence DEPIEDS** : St Martin de Brômes ; **Bernard CLAP** : Trigance ; **Christiane PHILIBERT-BREZUN** : Vinon sur Verdon

représentant des Conseils départementaux (porteurs de 2 voix) :

3 représentants du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (porteurs chacun de 12 voix) :

Eliane BARREILLE ; **Jean BACCI** ; **Mireille BENEDETTI**

Etaient représentés :

9 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) ont donné pouvoir :

Charles-Antoine MORDELET (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) à **Bernard CLAP** ; **François TANZY** (Angles) à **Paul CORBIER** ; **Johanna LOCATELLI** (Blieux) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Gilbert PELEGRIN** (Esparron de Verdon) à **Arlette RUIZ** ; **Hervé PHILIBERT** (Ginasservis) à **Christiane PHILIBERT-BREZUN** ; **François GRECO** (Montagnac-Montpezat) à **Jacques ESPITALIER** ; **Noël GIRAUD** (Peyroules) à **Jean-Paul GOLE** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Jean-Pierre BAUX** ;

1 représentant de la Région (porteur de 12 voix) a donné pouvoir :

Roselyne GIAI-GIANETTI, Conseil régional à **Eliane BARREILLE**

Date de convocation :
14/06/2017

Délibération n°
17_06_CS3_01

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2017 DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

Vu l'article L1612.11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 12 des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Le Président présente aux membres du comité syndical la teneur de la décision modificative n° 1 au budget primitif 2017, qui après examen est soumise au vote chapitre par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et par opération au niveau de la section d'investissement sur la base des montants suivants :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	258 300,00	258 300,00
Total section de fonctionnement	258 300,00	258 300,00

	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	69 750,00	69 750,00
Total section d'investissement	69 750,00	69 750,00

TOTAL DECISION MODIFICATIVE n° 1	328 050,00	328 050,00
---	-------------------	-------------------

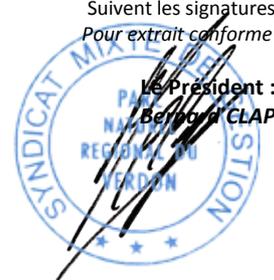
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du comité syndical :

- approuvent la décision modificative n° 1 au budget primitif 2017 du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon telle que présentée et jointe à la présente délibération ;
- et autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
le
et publication ou notification
du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le Président :
Bernard CLAP



REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

Bastide de Valx
04360 MOUSTIERS SAINTE-MARIE

M 14

Décision modificative n° 1
Au BUDGET PRIMITIF
POUR L'EXERCICE 2017



Une autre vie s'invente ici

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	258 300.00	258 300.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	258 300.00	258 300.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	69 750.00	69 750.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	69 750.00	69 750.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	328 050.00	328 050.00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les RAR de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les RAR de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 431 696,00		207 598,00	207 598,00	1 639 294,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 606 642,00		72 797,00	72 797,00	1 679 439,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	122 322,00		12 592,00	12 592,00	134 914,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 160 660,00		292 987,00	292 987,00	3 453 647,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	28 753,00		7 014,00	7 014,00	35 767,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	60 390,00		- 53 584,00	- 53 584,00	6 806,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 249 803,00		246 417,00	246 417,00	3 496 220,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			11 883,00	11 883,00	11 883,00
042	Opé.d'ordre de transferts entre sections (5)	98 727,00				98 727,00
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sec.fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonct.	98 727,00		11 883,00	11 883,00	110 610,00
	TOTAL	3 348 530,00		258 300,00	258 300,00	3 606 830,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 606 830,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
013	Atténuation de charges	3 612,91				3 612,91
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	18 144,00		6 334,00	6 334,00	24 478,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	2 346 730,50		248 800,00	248 800,00	2 595 530,50
75	Autres produits de gestion courante	21 316,00		26,00	26,00	21 342,00
	Total des recettes de gestion courante	2 389 803,41		255 160,00	255 160,00	2 644 963,41
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 362,50		3 140,00	3 140,00	5 502,50
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 392 165,91		258 300,00	258 300,00	2 650 465,91
042	Opé.d'ordre de transferts entre sections (5)	21 376,50				21 376,50
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sec.fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonct.	21 376,50				21 376,50
	TOTAL	2 413 542,41		258 300,00	258 300,00	2 671 842,41

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	934 987,59
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 606 830,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	11 883,00
---	------------------

(1) cf Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porté uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 350,00				4 350,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	77 020,44	12 736,25			89 756,69
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	79 280,00	740,00			80 020,00
	Total des opérations d'équipement			86 800,00	86 800,00	86 800,00
	Total des dépenses d'équipement	160 650,44	13 476,25	86 800,00	86 800,00	260 926,69
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00				1 500,00
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)	50 000,00				50 000,00
26	Particip.et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	17 050,00		- 17 050,00	- 17 050,00	
	Total des dépenses financières	68 550,00		- 17 050,00	- 17 050,00	51 500,00
45X-1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	229 200,44	13 476,25	69 750,00	69 750,00	312 426,69
040	Opé.d'ordre de transferts entre sections (5)	21 376,50				21 376,50
041	Opérations patrimoniales (5)	865 342,51				865 342,51
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	886 719,01				886 719,01
	TOTAL	1 115 919,45	13 476,25	69 750,00	69 750,00	1 199 145,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	17 267,30
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 413,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	94 254,00	42 985,08	57 867,00	57 867,00	195 106,08
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00				1 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	95 754,00	42 985,08	57 867,00	57 867,00	196 606,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	41 854,41				41 854,41
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'invest. non transf.					
18	Compte de liaison : affectation ...(8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00				2 000,00
	Total des recettes financières	43 854,41				43 854,41
45X-2	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	139 608,41	42 985,08	57 867,00	57 867,00	240 460,49
021	Virement de la section de fonctionnement (5)			11 883,00	11 883,00	11 883,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	98 727,00				98 727,00
041	Opérations patrimoniales (5)	865 342,51				865 342,51
	Total des recettes d'ordre d'invest.	964 069,51		11 883,00	11 883,00	975 952,51
	TOTAL	1 103 677,92	42 985,08	69 750,00	69 750,00	1 216 413,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 216 413,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	11 883,00
---	-----------

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'amputation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DJ 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	207 598,00		207 598,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 797,00		72 797,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	12 592,00		12 592,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'étus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	7 014,00		7 014,00
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	-53 584,00		-53 584,00
023	<i>Virement à la scetion d'investissement</i>		11 883,00	11 883,00
Dépenses de fonctionnement - Total		246 417,00	11 883,00	258 300,00

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

258 300,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, Fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissements			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement	86 800,00		86 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-I	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues	-17 050,00		-17 050,00
Dépenses d'investissement - Total		69 750,00		69 750,00

D001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

69 750,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ; (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.;
- (5) Si la colmmune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires; (6) Hors chapitres opérations d'équipement
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectuet une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 334,00		6 334,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	248 800,00		248 800,00
75	Autres produits de gestion courante	26,00		26,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	3 140,00		3 140,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		258 300,00		258 300,00

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	258 300,00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissements	57 867,00		57 867,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		11 883,00	11 883,00
024	Produits des cessions d'immob.			
Recettes d'investissement - Total		57 867,00	11 883,00	69 750,00

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	69 750,00
---	---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
A1 - Section de Fonctionnement - Dépenses	A1

DETAIL PAR ARTICLE

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 431 696,00	207 598,00	
60225	Livres, disques, cassette	7 645,00		
60228	Autres fournit. consomma.	2 500,00		
6042	Achat de prestat° service	8 106,00	29 305,00	
60611	Eau et assainissement	1 600,00		
60612	Energie - Electricité	10 000,00		
60621	Combustibles	14 000,00		
60622	Carburants	13 000,00		
60623	Alimentation	2 000,00		
60628	Autres fournit. non stock	500,00	5 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 900,00		
60632	Fournitures petit équipem	9 640,00	2 180,00	
60636	Vêtements de travail	2 380,00	1 920,00	
6064	Fournitures administrat.	6 000,00		
6068	Autres matières & fournit	14 000,00		
611	Contrats prest. services	17 635,00	6 200,00	
6132	Locations immobilières	8 200,00		
6135	Locations mobilières	6 300,00	2 600,00	
614	Charges locatives & copro	1 800,00		
61521	Entretien terrains	6 680,00		
615228	AUTRES BATIMENTS	34 165,00		
61551	Entret matériel roulant	6 000,00		
61558	Entret Autre bien mobilie	1 000,00		
6156	Maintenance	65 715,00		
6161	MULTIRISQUES	2 420,00	770,00	
6168	ASSURANCES AUTRES	6 995,00	-770,00	
617	Etudes et recherches	509 650,00	65 000,00	
6182	Doc. générale et techniq.	3 700,00		
6184	Vers. organisme formation	17 000,00	5 000,00	
6185	Frais colloques, séminai.	3 000,00		
6188	Autres frais divers			
6225	Indem. comptable, régiss.	800,00		
6226	Honoraires	261 420,00		
6227	Frais d'actes et content.	3 500,00		
6228	Rémunérations diverses	168 345,00	54 400,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00		
6232	Fêtes et cérémonies	16 500,00	500,00	
6233	Foires et expositions	8 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	59 150,00	15 930,00	
6237	Publications	10 000,00	15 000,00	
6238	DIVERS OUTILS DE COM	29 915,00	600,00	
6241	Transports de biens	1 000,00		
6247	Transports collectifs	1 000,00	2 300,00	
6251	Voyages et déplacements	30 000,00	3 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00		
6262	Frais de télécommunicat°	20 215,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
A1 - Section de Fonctionnement - Dépenses	A1

DETAIL PAR ARTICLE

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical
6281	CONCOURS DIVERS (ADHESIONS)	22 820,00	-1 537,00	
6282	Frais de gardiennage	500,00	200,00	
63512	Taxes foncières			
63513	Autres impôts locaux			
6358	Autres droits			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 606 642,00	72 797,00	
6332	Cotisation versée au FNAL	4 610,00	220,00	
6336	Cotisations CDG CNFPT	24 450,00	2 148,00	
64111	Rém. principale titulaire	735 700,00		
64131	REMUNERATION NON TITULAIR	367 690,00	43 765,00	
6451	Cotisations URSSAF et Pôle emploi	211 700,00	13 160,00	
6453	Cotis. caisses retraites	195 610,00	1 823,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	21 450,00	2 766,00	
6455	Cotis. assur. personnel	33 000,00	8 265,00	
6456	Versement au FNC supp. familial	2 182,00		
6458	Cotis. autres org sociaux	2 750,00		
6475	Médecine travail, pharma.	3 500,00	650,00	
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	122 322,00	12 592,00	
6531	Indemnités	39 525,00		
6532	Frais de mission	5 000,00		
6533	Cotisations de retraite	1 700,00		
65733	Départements	1 080,00		
657348	Autres communes	14 300,00		
657363	A caractère administratif	40 000,00		
65738	Subv. autres organismes divers	19 842,00	1 920,00	
6574	Subv. fonc pers droit pri	875,00	10 672,00	
	TOTAL GESTION DES SERVICES:011+012+014+65+656 (a)	3 160 660,00	292 987,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	28 753,00	7 014,00	
6718	Aut charge excep opé gest		5 000,00	
673	Titres annulés (ex. ant)	28 753,00	1 919,00	
678	Autres Charges Exceptionnelles		95,00	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (d) (e)			
6815	Dot prov risq & char expl			
022	Dépenses imprévues	60 390,00	-53 584,00	
	TOTAL OPERATIONS REELLES : a+b+c+d+e	3 249 803,00	246 417,00	
023	Virement à sect. invest.		11 883,00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)	98 727,00		
6811	Dot amort immo inco & cor	98 727,00		
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	98 727,00	11 883,00	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 348 530,00	258 300,00	

RESTES A REALISER N-1	
D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 606 830,00

III - VOTE DU BUDGET	III
A2 - Section de Fonctionnement - Recettes	A2

DETAIL PAR ARTICLE

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical
013	ATTENUATION DE CHARGES	3 612,91		
6419	Rembour. / rémun. perso.	3 612,91		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	18 144,00	6 334,00	
7036	TAXES DE PATURAGE ET DE TOURBAGE	36,00		
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CAR. CULTUREL	1 000,00		
70688	Autres prestations de services	1 400,00		
70878	Remb frais autres redevables	10 708,00	334,00	
7088	Autres pro. acti annexes	5 000,00	6 000,00	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 346 730,50	248 800,00	
74718	Etat - Autres subventions	168 603,00	33 666,00	
7472	Régions	1 331 404,50	128 129,00	
7473	Départements	209 861,00	56 670,00	
74748	Communes (autre subvent)	203 215,00	3 434,00	
74758	Groupements de collectivités	15 955,00		
7477	Budget communautaire & fonds struct	131 244,00		
7478	Autres organismes	286 448,00	26 901,00	
75	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE	21 316,00	26,00	
752	Revenu des immeubles	15 248,00	467,00	
758	Produits divers gest cour	6 068,00	-441,00	
	TOTAL GESTION DES SERVICES = 70+73+74+75+013 (a)	2 389 803,41	255 160,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	2 362,50	3 140,00	
7713	LIBERALITES PERCUES	2 300,00	3 140,00	
773	Mandats annulés	62,50		
	TOTAL OPERATIONS REELLES = a+b+c+d	2 392 165,91	258 300,00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	21 376,50		
777	Quote-part subv inves	21 376,50		
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	21 376,50		
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 413 542,41	258 300,00	

RESTES A REALISER N-1	
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	934 987,59
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 606 830,00

III - VOTE DU BUDGET	III
B1 - Section d'Investissement - Dépenses	B1

DETAIL PAR ARTICLE

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical
	OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1 ligne par opé.) (5)	174 126,69	86 800,00	
12	Informatique, mobilier, d	43 514,75		
17	Accueil éco responsable à	22 880,00		
19	Réhabilitation bergerie d	740,00		
21	JE ROULE AU SOLAIRE DANS LE VERDON		86 800,00	
22	Réhabilitation grange	36 000,00		
23	Equipements visio conférence	411,94		
24	Programme pédagogique Valx	50 180,00		
25	TRAVAUX ENTRETIEN FELINES	20 400,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	174 126,69	86 800,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500,00		
165	Dépôts et caution. reçus	1 500,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION A	50 000,00		
181	Compte de liaison : affectation...	50 000,00		
020	Dépenses imprévues	17 050,00	-17 050,00	
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	68 550,00	-17 050,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'OPE. POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	242 676,69	69 750,00	
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	21 376,50		
13911	ETATS ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	680,00		
13912	REGIONS	17 466,50		
13913	DEPARTEMENTS	1 530,00		
13918	AUTRES	1 700,00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (8)	865 342,51		
1322	REGIONS	699 342,51		
1323	DEPARTEMENTS	51 000,00		
1328	AUTRES	115 000,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	886 719,01		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 129 395,70	69 750,00	

RESTES A REALISER N-1	
D001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	17 267,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 413,00

III - VOTE DU BUDGET	III
B2 - Section d'investissement - Recettes	B2

DETAIL PAR ARTICLE

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	137 239,08	57 867,00	
1311	Etat & établis. nationaux		57 867,00	
1312	Régions	112 238,36		
1313	Départements	2 243,00		
1322	Régions	22 757,72		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500,00		
165	Dépôts et caution. reçus	1 500,00		
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	138 739,08	57 867,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	41 854,41		
10222	F.C.T.V.A	41 854,41		
024	Produit des cessions d'immo.	2 000,00		
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	43 854,41		
	TOTAL DES RECETTES D'OPE. POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	182 593,49	57 867,00	
021	Virement de sect. fonct.		11 883,00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	98 727,00		
28051	Conces & droits similaire	14 023,80		
28181	agencements divers	7 348,00		
28182	Matériel de transport	10 128,30		
28183	Matériel bureau et informatique	41 218,20		
28184	Mobilier	5 284,80		
28188	Autres immobilisations corporelles	20 723,90		
	TOTAL DES DEPENSES PROVENANT DE LA SECT° DE FONCT.	98 727,00	11 883,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (8)	865 342,51		
1312	REGIONS	699 342,51		
1313	DEPARTEMENTS	51 000,00		
1318	AUTRES	115 000,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	964 069,51	11 883,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 146 663,00	69 750,00	

RESTES A REALISER N-1	
R001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 413,00

III - VOTE DU BUDGET	III
B3 - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENT - DETAIL	B3

DETAIL DE L'OPERATION N° 21 JE ROULE AU SOLAIRE DANS LE VERDON

Art	Libellé	Réalisations cumulées	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du comité syndical	Montant pour information
		au 01.01.2017				
DEPENSES				86 800,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors			49 600,00		
2182	Matériel de transport			49 600,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors			37 200,00		
2318	Autres immo. corporelles			37 200,00		

Art	Libellé	Reste à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTALES RECETTES AFFECTEES			57 867,00
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		57 867,00
1311	Etat & établis. nationaux		57 867,00

Besoin de financement	28 933,00
Excédent de financement	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6
SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du

FONCTIONNEMENT

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		PROGRAMME 2017	Conseil de developpement	Associations	2 400,00
6574		REVERSEMENT REGAIN	CRIEPPAM	Associations	2 192,00
6574		REVERSEMENT REGAIN	SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE		6 080,00
65738		REVERSEMENT REGAIN	UMR SUPAGRO MONTPELLIER		4 920,00
65738		ANIMATION S.I.T.	PNR du LUBERON	syndicat mixte	- 3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESI	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMEN
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement FEDERATION PROF. PIERRE SECHE	12/07/2017	ADHESION	50,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Vinon sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation plénière

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
54	21 +	31
Total des voix : 102		

Etaient présents :

18 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) :

Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Jean-Paul GOLE** : Castellane ; **Alain BARALE** : Comps sur Artuby ; **Jean-Pierre BAUX** : Gréoux les bains ; **Annick BATTESTI** : La Bastide ; **Jacques BASTIAN** : La Martre ; **Michèle BIZOT GASTALDI** : La Palud sur Verdon ; **Hervé CHATARD** : La Verdrière ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Michel OPPOSITE** : Régusse ; **Maxime AUDIBERT** : Rougon ; **Patrick ROY** : Roumoules ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Laurence DEPIEDS** : St Martin de Brômes ; **Bernard CLAP** : Trigrance ; **Christiane PHILIBERT-BREZUN** : Vinon sur Verdon

représentant des Conseils départementaux (porteurs de 2 voix) :

3 représentants du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (porteurs chacun de 12 voix) :

Eliane BARREILLE ; **Jean BACCI** ; **Mireille BENEDETTI**

Etaient représentés :

9 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) ont donné pouvoir :

Charles-Antoine MORDELET (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) à **Bernard CLAP** ; **François TANZY** (Angles) à **Paul CORBIER** ; **Johanna LOCATELLI** (Blieux) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Gilbert PELEGRIN** (Esparron de Verdon) à **Arlette RUIZ** ; **Hervé PHILIBERT** (Ginasservis) à **Christiane PHILIBERT-BREZUN** ; **François GRECO** (Montagnac-Montpezat) à **Jacques ESPITALIER** ; **Noël GIRAUD** (Peyroules) à **Jean-Paul GOLE** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Jean-Pierre BAUX** ;

1 représentant de la Région (porteur de 12 voix) a donné pouvoir :

Roselyne GIAI-GIANETTI, Conseil régional à **Eliane BARREILLE**

Date de convocation :
14/06/2017

Délibération n°
17_06_CS3_02

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2017
DE LA REGIE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS FREQUENTES

Vu l'article L1612.11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 12 des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés

Sur proposition du conseil d'exploitation de la Régie, le Président présente aux membres du comité syndical la teneur de la décision modificative n° 1 au budget primitif 2017 de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés, qui après examen est soumise au vote sur la base des montants suivants :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
c/ 2181 : Panneaux	4 500 €	c/ 1318 : OT La Palud	4 500 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du comité syndical :

- approuvent la décision modificative n° 1 au budget primitif de la Régie telle que présentée ;
- et autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
le
et publication ou notification
du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le Président :
Bernard CLAP



L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Vinon sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation plénière

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
54	21 +	31
Total des voix : 102		

Etaient présents :

18 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) :

Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Jean-Paul GOLE** : Castellane ; **Alain BARALE** : Comps sur Artuby ; **Jean-Pierre BAUX** : Gréoux les bains ; **Annick BATTESTI** : La Bastide ; **Jacques BASTIAN** : La Martre ; **Michèle BIZOT GASTALDI** : La Palud sur Verdon ; **Hervé CHATARD** : La Verdrière ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Michel OPPOSITE** : Régusse ; **Maxime AUDIBERT** : Rougon ; **Patrick ROY** : Roumoules ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Laurence DEPIEDS** : St Martin de Brômes ; **Bernard CLAP** : Trigançe ; **Christiane PHILIBERT-BREZUN** : Vinon sur Verdon

représentant des Conseils départementaux (porteurs de 2 voix) :

3 représentants du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (porteurs chacun de 12 voix) :

Eliane BARREILLE ; **Jean BACCI** ; **Mireille BENEDETTI**

Etaient représentés :

9 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) ont donné pouvoir :

Charles-Antoine MORDELET (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) à **Bernard CLAP** ; **François TANZY** (Angles) à **Paul CORBIER** ; **Johanna LOCATELLI** (Blieux) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Gilbert PELEGRIN** (Esparron de Verdon) à **Arlette RUIZ** ; **Hervé PHILIBERT** (Ginasservis) à **Christiane PHILIBERT-BREZUN** ; **François GRECO** (Montagnac-Montpezat) à **Jacques ESPITALIER** ; **Noël GIRAUD** (Peyroules) à **Jean-Paul GOLE** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Jean-Pierre BAUX** ;

1 représentant de la Région (porteur de 12 voix) a donné pouvoir :

Roselyne GIAI-GIANETTI, Conseil régional à **Eliane BARREILLE**

Date de convocation :
14/06/2017

Délibération n°
17_06_CS3_03

Demandes de remise gracieuse formulées par M. Daniel CARUANA et Mme Eliane PAILLAS dans le cadre de leur mise en débet

Vu le réquisitoire n° 2015-0063 du 10 aout 2015, portant sur l'exercice 2013, par lequel le procureur financier a saisi la chambre régionale des comptes en vue de la mise en jeu de la responsabilité personnelle et pécuniaire de M. Daniel Caruana et de Mme Eliane Pailias, comptables du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon, respectivement du 1^{er} janvier 2009 au 28 février 2010 et du 1^{er} mars 2010 au 30 juin 2014 ;

Vu le jugement de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 2016-0007 délibéré le 2 février 2016 et prononcé le 19 août 2016 décidant la constitution de débiteur envers le syndicat mixte de M. Daniel Caruana à hauteur de 4275 €, et de Mme Eliane Pailias à hauteur de 729 €, augmentés des intérêts de droit au taux légal respectivement à compter du 19 aout 2015 et du 21 aout 2015

Considérant que les titres de recettes à l'encontre des communes de Montmeyan et Baudinard sur Verdon ont finalement été annulés sur l'exercice budgétaire 2015 dans la mesure où le syndicat mixte n'avait pas donné suite aux délibérations du conseil municipal des communes respectivement en date du 10 septembre 2004 et du 6 octobre 2004 exprimant leur volonté de sortir du syndicat mixte. En effet, malgré la prolongation du classement du territoire du Parc s'appliquant à l'ensemble des communes, l'absence de réponse à ces délibérations de demande de retrait a créé un flou à l'origine du litige. Il est apparu difficile de continuer à en imputer les conséquences auxdites communes, raison pour laquelle ces titres ont finalement été annulés.

Afin de ne pas laisser peser sur M. Daniel Caruana et Mme Eliane Pailias, les conséquences de cette décision, le Président propose aux membres du comité syndical de délibérer pour rappeler qu'il n'y a pas eu de préjudice pour la collectivité puisque cette dernière avait finalement décidé d'annuler ces titres.

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du comité syndical :

- rappellent qu'il n'y a pas eu de préjudice pour la collectivité suite au non recouvrement des cotisations syndicales visées sur le débet ;
- émettent un avis favorable aux demandes de remises gracieuses formulées par M. Daniel Caruana et Mme Eliane Pailias ;
- et autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
le
et publication ou notification
du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et lieu susdits,
Suivant les signatures
Régulièrement conforme

Le Président :
Bernard CLAP



L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Vinon sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation plénière

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
54	21 +	31
Total des voix : 102		

Etaient présents :

18 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) :

Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Jean-Paul GOLE** : Castellane ; **Alain BARALE** : Comps sur Artuby ; **Jean-Pierre BAUX** : Gréoux les bains ; **Annick BATESTI** : La Bastide ; **Jacques BASTIAN** : La Martre ; **Michèle BIZOT GASTALDI** : La Palud sur Verdon ; **Hervé CHATARD** : La Verdrière ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Michel OPPOSITE** : Régusse ; **Maxime AUDIBERT** : Rougon ; **Patrick ROY** : Roumoules ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Laurence DEPIEDS** : St Martin de Brômes ; **Bernard CLAP** : Trigançe ; **Christiane PHILIBERT-BREZUN** : Vinon sur Verdon

représentant des Conseils départementaux (porteurs de 2 voix) :

3 représentants du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (porteurs chacun de 12 voix) :

Eliane BARREILLE ; **Jean BACCI** ; **Mireille BENEDETTI**

Etaient représentés :

9 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) ont donné pouvoir :

Charles-Antoine MORDELET (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) à **Bernard CLAP** ; **François TANZY** (Angles) à **Paul CORBIER** ; **Johanna LOCATELLI** (Blieux) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Gilbert PELEGRIN** (Esparron de Verdon) à **Arlette RUIZ** ; **Hervé PHILIBERT** (Ginasservis) à **Christiane PHILIBERT-BREZUN** ; **François GRECO** (Montagnac-Montpezat) à **Jacques ESPITALIER** ; **Noël GIRAUD** (Peyroules) à **Jean-Paul GOLE** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Jean-Pierre BAUX** ;

1 représentant de la Région (porteur de 12 voix) a donné pouvoir :

Roselyne GIAI-GIANETTI, Conseil régional à **Eliane BARREILLE**

Date de convocation :
14/06/2017

Délibération n°
17_06_CS3_04

Marché pour la réalisation d'une ouverture sur la salle de traite de la ferme caprine pédagogique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Le Président expose qu'un appel d'offre a été lancé par le Parc du Verdon, en procédure adaptée, pour la réalisation d'une ouverture sur la salle de traite de la ferme caprine pédagogique ;

Considérant que ce chantier devra être finalisé avant la journée anniversaire des 20 ans du Parc du Verdon qui aura lieu le 23 septembre 2017 sur le domaine de Valx et donc, la nécessité de notifier ce marché au plus tôt, le Président propose aux membres du comité syndical de délibérer sur ce marché pour ne pas attendre le prochain Bureau, normalement habilité pour ce faire, qui ne se tiendra que le 12 juillet ;

Considérant l'unique offre réceptionnée et formulée par l'entreprise Avenir Bois Construction basée à Salon de Provence (13),

Considérant que cette offre répond aux attentes exprimées dans le cahier des charges et que son montant rentre dans l'enveloppe financière prévue pour cette opération

Oui l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Comité syndical :

- Autorisent le Président à signer le marché avec l'entreprise Avenir Bois Construction, pour un montant global et forfaitaire de 34 996,50 €HT et pour une durée globale de 2 mois ;
- Autorisent le Président à signer toute modification ultérieure au sens des articles 139 et 140 du décret 2016 360.
- Autorisent le Président à signer toute pièce qui s'avérerait nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
le
et publication ou notification
du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Sont les signatures
pour et conformément

Le Président :
Bernard CLAP



L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Vinon sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation plénière

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
54	21 +	31
Total des voix : 102		

Etaient présents :

18 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) :

Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence ; **Antoine FAURE** : Aups ; **Jean-Paul GOLE** : Castellane ; **Alain BARALE** : Comps sur Artuby ; **Jean-Pierre BAUX** : Gréoux les bains ; **Annick BATTESTI** : La Bastide ; **Jacques BASTIAN** : La Martre ; **Michèle BIZOT GASTALDI** : La Palud sur Verdon ; **Hervé CHATARD** : La Verdrière ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Michel OPPOSITE** : Régusse ; **Maxime AUDIBERT** : Rougon ; **Patrick ROY** : Roumoules ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Laurence DEPIEDS** : St Martin de Brômes ; **Bernard CLAP** : Trigance ; **Christiane PHILIBERT-BREZUN** : Vinon sur Verdon

représentant des Conseils départementaux (porteurs de 2 voix) :

3 représentants du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (porteurs chacun de 12 voix) :

Eliane BARREILLE ; **Jean BACCI** ; **Mireille BENEDETTI**

Etaient représentés :

9 représentants des communes (porteurs chacun de 2 voix) ont donné pouvoir :

Charles-Antoine MORDELET (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) à **Bernard CLAP** ; **François TANZY** (Angles) à **Paul CORBIER** ; **Johanna LOCATELLI** (Blieux) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Gilbert PELEGRIN** (Esparron de Verdon) à **Arlette RUIZ** ; **Hervé PHILIBERT** (Ginasservis) à **Christiane PHILIBERT-BREZUN** ; **François GRECO** (Montagnac-Montpezat) à **Jacques ESPITALIER** ; **Noël GIRAUD** (Peyroules) à **Jean-Paul GOLE** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Jean-Pierre BAUX** ;

1 représentant de la Région (porteur de 12 voix) a donné pouvoir :

Roselyne GIAI-GIANETTI, Conseil régional à **Eliane BARREILLE**

Tarifs d'accès au réseau radio VHF dédié à la sécurité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés

La Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés a installé sur l'année 2016 un réseau radio sécurité sur le territoire du Parc. Ce réseau est composé de quatre relais :

- Vaumales sur la commune d'Aiguines (couverture d'une partie du lac de Sainte-Croix et des gorges du Verdon du Galetas à l'Imbut),
- Chastillon sur la commune de Trigance (couverture de l'Artuby et des gorges du Verdon de l'Estellié au Point Sublime),
- Chiran sur la commune de Blieux (couverture des alpages alentours et des zones lointaines à vue),
- Pic de Chamatte sur la commune d'Allons (couverture du lac de Castillon, d'une partie de la rivière Verdon en amont du lac, des alpages alentours et des zones lointaines à vues).

Il a pour vocation d'offrir un dispositif de sécurité supplémentaire aux agents de terrain assurant une mission de service public mais aussi aux professionnels des activités de pleine nature.

Pour cela, le Conseil d'exploitation de la Régie, sur le modèle des autres réseaux radio sécurité, propose de permettre l'accès au réseau radio sécurité Verdon dans les conditions suivantes :

- **Accès payant au tarif de 40€/an/radio** pour les professionnels des activités de pleine nature et les communes, groupements de communes, intercommunalités et associations
- **Accès gratuit pour les partenaires institutionnels** dans le cadre de leurs missions de service public. Cette gratuité est étendue à EDF en tant que financeur direct du fonctionnement de la Régie.

Il est de plus proposé que chaque adhésion soit conclue dans le cadre d'une convention spécifique signée pour une durée maximale de 5 ans (au maximum jusqu'à fin 2021) pour permettre de faire un bilan du fonctionnement du système après 5 années de fonctionnement.

Conformément aux statuts de la Régie, ces propositions sont soumises par le Conseil d'exploitation de la Régie pour approbation par le Comité syndical du Parc.

... / ...

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à la majorité absolue (abstentions : 2 voix ; contre : 2 voix ; pour : 98 voix) les membres du Comité syndical :

- Fixent le tarif de mise à disposition du réseau radio dédié à la sécurité à 40 € / an / radio pour les professionnels des activités de pleine nature, les communes, groupements de communes, intercommunalités et associations ;
- Décident la gratuité de cette mise à disposition pour les partenaires institutionnels dans le cadre de leurs missions de service public, ainsi qu'à EDF en tant que financeur direct du fonctionnement de la Régie.
- autorisent le Président à signer avec chaque professionnel des activités de pleine nature, commune, groupement de communes, intercommunalité, association, partenaire et EDF une convention fixant les modalités de cette mise à disposition ;
- Autorisent le Président à signer toute pièce qui s'avérerait nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
le
et publication ou notification
du*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le Président :
Bernard LAP

